



N°4270
Entrée le 19.06.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 19.06.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Selon les chiffres fournis par le ministère de la Santé, il y a eu sept prélèvements multi-organes au Luxembourg en 2023 et 2024 ainsi que huit en 2022. On constate une certaine progression étant donné qu'il y en a eu deux en 2021 et trois en 2020.

Dans ce cadre, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Quels sont les chiffres pour l'année 2025, tant pour les dons d'organes que pour les déclarations en faveur ou en défaveur du don d'organes ?
- Endéans les cinq dernières années, combien d'organes ont pu être transplantés à des patients luxembourgeois, dans quels centres hospitaliers étrangers et quels sont les organes qui ont été transplantés ?
- Comment s'est développée la transplantation des cornées au Luxembourg depuis la mise en place de ces opérations en 2024 ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député